

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colmar, le 8 décembre 2017

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU PORT DE COLMAR/NEUF-BRISACH

La fin de la concession portuaire du Port de Colmar/Neuf-Brisach a conduit Voies navigables de France (VNF), la Région Grand Est, Colmar Agglomération, la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach et la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Alsace Eurométropole – Délégation de Colmar (CCI), à élaborer ensemble à une nouvelle stratégie de développement portuaire.

UNE STRUCTURE INNOVANTE ET FLEXIBLE

Les partenaires envisagent de se regrouper dans un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) pour assurer le rôle du futur concédant de cette plateforme. Le SMO aura vocation à gérer le domaine industrialo-portuaire du Port de Colmar/Neuf-Brisach. L'objectif est de disposer d'une capacité d'investissement suffisante pour l'avenir. Les membres du futur SMO souhaitent constituer une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP*) afin de lui confier le développement/exploitation de tout ou partie du port selon des critères réglementés. Ses actionnaires en seraient le SMO et le ou les nouveaux opérateurs économiques choisis à l'issue de la procédure à venir. L'hypothèse d'une entrée d'un tiers investisseur au capital est également envisagée.

Le Port de Colmar/Neuf-Brisach génère un trafic fluvial de près de 565 000 tonnes. Les filières les plus importantes sont les produits agricoles, les produits métallurgiques et les matériaux de construction.

**La création de la SEMOP (loi du 1^{er} juillet 2014) dans le cadre du domaine public fluvial est rendue possible depuis la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).*

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Pour mettre en œuvre leur projet stratégique de développement, les partenaires lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui a pour objectif de préparer la procédure de sélection d'un ou plusieurs opérateurs économiques privés intéressés pour poursuivre la conduite opérationnelle et financière du Port de Colmar/Neuf-Brisach. Il sera suivi dans un second temps par la publication d'un Avis d'Appel Public à Candidatures (AAPC) et de l'envoi d'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) aux candidats sélectionnés.

L'objectif est de permettre aux opérateurs susceptibles d'être intéressés de prendre connaissance d'une première série d'éléments sur l'évolution du Port de Colmar/Neuf-Brisach et de recueillir les éventuelles remarques, observations et propositions des professionnels du secteur qui permettront d'enrichir le futur DCE.

UN ATOUT POUR LES INVESTISSEURS

Cette nouvelle gouvernance a vocation à élaborer de nouveaux moyens pour accélérer le développement du Port rhénan de Colmar/Neuf-Brisach ainsi que de la zone à valoriser de BNHG (Balgau – Nambshheim – Heiteren et Geiswasser).

L'aménagement de la zone BNHG permettra de développer l'offre en foncier pour fixer de nouveaux intervenants dans la chaîne logistique et conforter des activités traditionnellement utilisatrices de la voie d'eau. Il permettra également de développer des espaces de stockage complémentaires sur le port actuel.

L'intégralité de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) est téléchargeable depuis le site Internet de VNF Strasbourg : <http://www.vnf-strasbourg.fr>

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France Strasbourg
Jean-Laurent KISTLER
Chef du Service Développement
T. : 03 67 07 92 22 / P. : 06 76 18 82 51
email : jean-laurent.kistler@vnf.fr

CCI Alsace Eurométropole – Délégation de Colmar
François STRUB
Directeur des Équipements
T. : 03 89 20 20 62 / P. : 06 08 43 98 22
email : f.strub@alsace.cci.fr